

Présents :

François BOCK maire de Gençay préside la séance

Claude FERRON, Isabelle BOETSCH, Dominique SOUILLE, Philippe BONNEAUD, Sophie VERGNAUD, Renaud ROBERT, Sarah COLLOBER, Peggy MENETEAU, Aurélie BOURREAU, Yves GUILLON, Jean-Paul THUBERT, Dominique CRETIN, Jean BERGER, Martine BIAIS, Fabienne ROUSSEAU GILLES, Omar MBAYE.

Absents excusés : David RANGER

Absents : Nadia RABAN

Séance ouverte à 20h05

Désignation du secrétaire de séance : Sophie VERGNAUD

Déclaration du maire au Conseil Municipal suite aux élections départementales.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 Février 2015

Le compte rendu du conseil municipal du 26 février est approuvé à l'unanimité des voix
18 Pour

2- Budget 2015 : budget lotissement La Grande Borne

En l'absence de la trésorière MM BLUGEON, Isabelle MAYET secrétaire chargée des comptes auprès de la commune présente aux élus municipaux le compte de gestion et le compte administratif du budget lotissement.

- Vote du compte de gestion

Le compte de gestion est en tous points identique au compte administratif et est approuvé par 17 voix pour et 1 contre.

- Vote du compte administratif

Le 1^{er} adjoint soumet au vote du conseil municipal le compte administratif du budget lotissement.

Investissement

Dépenses	Prévus :	1 315 110,96
	Réalisé :	63 016,45
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	1 315 110,96
	Réalisé :	48 966,65
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	1 330 154,31
	Réalisé :	63 016,65
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	1 330 154,31
	Réalisé :	63 016,65
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-14 049,80
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	-14 049,80

Ainsi délibéré les jours, mois et an sus dessus

Le compte administratif est soumis au vote et approuvé avec 16 voix pour et une voix contre

- Vote du budget lotissement

Le budget du lotissement est un budget annexe à celui de la commune, mis en place suite aux décisions des anciennes équipes municipales.

La conjoncture n'étant pas favorable, il est décidé de mettre en veille ce projet.

M. Omar M BAYE demande des précisions sur les investissements et frais engagés en 2012 et 2013.

François BOCK indique que la commune de Gençay souhaite pouvoir répondre aux besoins des ménages souhaitant s'établir sur la commune,

Cependant, même si la demande de construction individuelle est forte et les taux d'intérêts extrêmement faibles, les organismes bancaires n'accordent que très peu de prêts. En 2014 seulement deux permis de construire pour des nouvelles habitations ont été déposés à la mairie de Gençay.

La commune ayant entrepris d'autres projets d'investissement, il est décidé de repousser les travaux d'aménagement de la Grande Borne, jusqu'à ce que le marché de l'immobilier et la demande de construction neuve repartent.

Il est donc proposé de suspendre le projet de lotissement.

Le Conseil Municipal

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2015 :

Investissement

Dépenses : 129 032,90

Recettes : 129 032,90

Fonctionnement

Dépenses : 66 026,45

Recettes : 66 026,45

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	129 032,90	(dont 0.00 de RAR)
Recettes :	129 032,90	(dont 0.00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	66 026,45	(dont 0.00 de RAR)
Recettes :	66 026,45	(dont 0.00 de RAR)

Vote 1 Contre 17 Pour

3- Maison de santé

Des informations sur l'avancement du projet sont communiquées aux conseillers.

La procédure d'appel d'offre de la maîtrise d'œuvre se poursuit ; la commission a retenu 3 maîtres d'œuvre sur les 48 propositions reçues.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le jeudi 2 avril 2015, la commission d'analyse des plis pour la maîtrise d'œuvre de la maison de santé s'est réunie à la salle des fêtes, avec l'assistance de Mme COURVOISIER de l'Agence Technique Départementale et de Monsieur DE COUTURE, missionné à la demande de la commune de Gençay par l'ordre des architectes.

48 candidatures ont été reçues dont une irrecevable et une hors délais.

Après examen des candidatures exposées, les membres de la commission ont voté une première fois. 7 ont été retenus, ayant obtenu au moins la moitié des voix plus une. Puis cinq candidats ont été retenus lors d'un second tour. 3 ont ensuite été retenus parmi eux pour fournir à la commune chacun un projet allant jusqu'à l'esquisse plus.

Ces trois candidats sont :

- Agence DUCLOS GAUDIN RIBOULOT
- Société d'architecture Luc COGNY
- DESHOULIERE & JEANNEAU

La date de remise de leurs projets est prévue le 15 juin 2015 à 17 h 00

Le Conseil Municipal prend acte du travail de la commission d'analyse des plis qui a été désignée par délibération en date du 23 octobre 2014 et composée de Messieurs BOCK, BERGER, FERRON, Mesdames SOUILLE et BOETSCH pour les représentants du Conseil Municipal, Monsieur CORNU pour le représentant des praticiens.

Il se conforme au choix de la commission de l'analyse des offres et autorise le Maire à poursuivre la procédure adaptée et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ladite procédure.

La prochaine réunion en présence de Mme COURVOISIER de l'Agence Technique Départementale aura lieu sur site , le 13 avril 2014 avec les candidats retenus.

4- Délégation de prêt de véhicule aux associations de la commune

Certaines associations utilisent de manière ponctuelle les véhicules de la commune.

Il est proposé de fiabiliser ces prêts, notamment au regard des assurances, en établissant une délégation de prêt entre la commune et les associations de GENCAY.

Afin de ne pas alourdir inutilement les débats du conseil municipal avec des points relevant de la gestion quotidienne de la commune, le conseil municipal décide à l'unanimité de déléguer au Maire pour la durée de son mandat :

- La signature de toutes les conventions de prêt de véhicules communaux aux associations de la commune et intercommunales.

Vote 18 Pour

5- Eaux de Vienne- Siveer

De nouveaux statuts ont été établis pour le nouveau syndicat d'eau.
Ces statuts sont soumis à approbation du conseil municipal.

Vote 18 Pour

6- Questions diverses

Point sur la CLISS – Isabelle BOETCH

Une réunion a eu lieu le 12/03/2015, avec la participation de l'inspectrice académique Mme Castel, deux conseillères pédagogiques, le maire et l'adjointe chargée des affaires scolaires.

Suite au débat du dernier entretien, le rectorat a mandaté l'intervention du médecin scolaire ainsi que de l'infirmière. Ce suivi a eu un effet bénéfique sur le comportement des enfants et a également rassuré certains parents.

Cependant, aucune réponse n'a été encore apportée sur l'aide supplémentaire demandée par la commune.
Une relance sera effectuée en ce sens prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 45

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le jeudi 30 Avril 2015 à 20h00

Sophie VERGNAUD